



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration - Soixante-douzième session

Rome, 25-26 avril 2001

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT DES PROPOSITIONS DE

DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

POUR

LA RECHERCHE AGRICOLE ET LA FORMATION

MENÉES PAR DES

CENTRES INTERNATIONAUX NE BÉNÉFICIAINT PAS DU SOUTIEN DU GCRAI



TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	iii
PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION	1
DEUXIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	2
ANNEXES	
I. CENTRE INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES ENGRAIS (IFDC): MISE AU POINT DE STRATÉGIES DE GESTION INTÉGRÉE ET DURABLE DE LA FERTILITÉ DES SOLS DANS LES PETITES EXPLOITATIONS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE	3
II. CENTRE INTERNATIONAL DE HAUTES ÉTUDES AGRONOMIQUES MÉDITERRANÉENNES (CIHEAM): PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION SUR LA DÉFINITION ET L'EXPÉRIMENTATION DE MÉTHODES POUR L'INTRODUCTION EFFICACE DE LA GESTION PARTICIPATIVE DE L'IRRIGATION (GPI)	8



SIGLES ET ACRONYMES

AI	Associations d'irrigants
AT	Assistance technique
CIHEAM	Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GIFS	Gestion intégrée de la fertilité des sols
GPI	Gestion participative de l'irrigation
IFDC	Centre international de développement des engrais
NARES	Systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles
ONG	Organisation non gouvernementale
R&D	Recherche et développement
TSBF	Programme de biologie et de fertilité des sols tropicaux
UZ	Université du Zimbabwe

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LE FINANCEMENT DE
DONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA RECHERCHE AGRICOLE
ET LA FORMATION MENÉES PAR DES
CENTRES INTERNATIONAUX NE BÉNÉFICIAINT PAS DU SOUTIEN DU GCRAI**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant deux propositions de dons d'assistance technique en faveur de la recherche agricole et de la formation menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI, d'un montant de 3 035 000 USD.

PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION

1. Dans le présent rapport, il est recommandé que le FIDA apporte un appui au programme de recherche et aux activités de formation de deux centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI: le Centre international de développement des engrais (IFDC) et le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM).

2. Les documents des dons d'assistance technique (DAT) soumis au Conseil d'administration pour approbation sont présentés en annexe.

I. Centre international de développement des engrais (IFDC): mise au point de stratégies de gestion intégrée et durable de la fertilité des sols dans les petites exploitations d'Afrique subsaharienne

II. Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM): programme de recherche-action sur la définition et l'expérimentation de méthodes pour l'introduction efficace de la gestion participative de l'irrigation (GPI).

3. Les objectifs et la teneur de ces programmes de recherche appliquée sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'à la politique et aux critères de son programme de dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation. Les objectifs stratégiques de l'appui du FIDA à la recherche et à la formation portent sur: a) les groupes cibles du FIDA et les stratégies de sécurité alimentaire qu'ils emploient, notamment dans les zones agro-écologiques reculées à faible rendement; b) les techniques qui s'inspirent des systèmes traditionnels font place aux femmes, renforcent et diversifient le potentiel de production des exploitations aux ressources insuffisantes en améliorant la productivité et en éliminant les goulets d'étranglement; c) l'accès aux biens de production (terre et eau, services financiers, main-d'œuvre et technique, notamment techniques indigènes) et gestion durable et rentable de ces ressources; d) un cadre directeur qui incite les ruraux pauvres à atteindre des niveaux de productivité plus élevés, les rendant ainsi moins dépendants des transferts; et e) un cadre institutionnel efficace dans lequel les institutions officielles et informelles, publiques et privées, locales et nationales assurent des services aux personnes vulnérables sur le plan économique selon leurs avantages comparatifs. Dans ce cadre, le FIDA a aussi l'intention de mettre au point des méthodes de lutte contre la pauvreté rurale axées sur les produits en ciblant spécifiquement ceux que cultivent et consomment les ruraux pauvres. Enfin, la mise en place d'un réseau consolidé de collecte et diffusion des connaissances renforcera la capacité du Fonds à établir



des liens stratégiques à long terme avec ses partenaires de développement et à amplifier les effets de son programme de recherche agricole et de formation.

4. Les DAT dans le présent document répondent aux objectifs stratégiques énumérés ci-dessus. Le programme pour la mise au point de stratégies de gestion intégrée et durable de la fertilité des sols dans les petites exploitations d'Afrique subsaharienne contribuera à la réalisation des objectifs b), d) et e) en encourageant l'augmentation durable de la productivité et des revenus des petits agriculteurs par la mise au point et la diffusion de meilleures stratégies de gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS) dans les petites exploitations d'Afrique subsaharienne, en se fondant sur la recherche-action menée par les agriculteurs avec un grand nombre de partenaires – les systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles (NARES), les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations de paysans, les fournisseurs d'intrants et les négociants – installés sur le lieu même ou à proximité de certains projets d'investissement du FIDA dans la région. Le programme de recherche-action sur la définition et l'expérimentation de méthodes pour l'introduction efficace de la gestion participative de l'irrigation (GPI) sera axé expressément sur les objectifs b), c) et e) en encourageant, dans quatre pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, des initiatives pour inciter les utilisateurs de l'eau à constituer des associations d'irrigants (AI) efficaces, en partenariat avec des organismes publics, et pour élargir le champ d'application des résultats obtenus à partir de quatre principaux types de systèmes d'irrigation de la région: utilisation d'eaux de surface sous pression, utilisation d'eaux souterraines par gravité ou sous pression, utilisation d'eaux de surface distribuées par des canalisations ouvertes et irrigation par inondation temporaire.

DEUXIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

5. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les dons d'assistance technique proposés en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie la mise au point de stratégies de gestion intégrée et durable de la fertilité des sols dans les petites exploitations d'Afrique subsaharienne, accordera un don ne dépassant pas un million quatre cent trente-cinq mille dollars des États-Unis (1 435 000 USD) au Centre international de développement des engrais selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de recherche-action sur la définition et l'expérimentation de méthodes pour l'introduction efficace de la gestion participative de l'irrigation, accordera un don ne dépassant pas un million six cents mille dollars des États-Unis (1 600 000 USD) au Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

CENTRE INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES ENGRAIS (IFDC) : MISE AU POINT DE STRATÉGIES DE GESTION INTÉGRÉE ET DURABLE DE LA FERTILITÉ DES SOLS DANS LES PETITES EXPLOITATIONS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

I. GÉNÉRALITÉS

1. Les sols africains sont en grande partie dégradés, fragiles et d'une faible fertilité intrinsèque. Leur faible productivité a encore été réduite par l'exploitation accrue qu'en ont fait les populations de plus en plus nombreuses d'hommes et d'animaux. Dans la plupart des pays d'Afrique, les prélèvements des principaux nutriments végétaux excèdent aujourd'hui régulièrement leur reconstitution, la teneur des sols en matières organiques a diminué et la restauration traditionnelle de la fertilité par la culture itinérante perd de plus en plus son efficacité sous la pression d'une population en expansion rapide. Ces facteurs ont réduit l'efficacité de tout engrais minéral et contribué à dégrader la structure des sols, accroissant ainsi leur sensibilité à la sécheresse avec la diminution de leur capacité à capter et retenir l'eau. Pour renverser cette tendance à l'appauvrissement des sols, améliorer la sécurité alimentaire et rendre l'agriculture plus productive, les agriculteurs doivent optimiser l'emploi de tous les moyens disponibles pour restaurer et conserver la productivité des sols. Les engrais organiques et non organiques ont leur rôle et il est amplement prouvé qu'on a le plus de chances d'obtenir une réaction maximale et durable des cultures lorsque les apports de matières organiques (fumier, par exemple) sont associés à des engrais minéraux.

2. Les moyens techniques pour le faire sont bien compris en théorie. En pratique, cependant, sous l'effet d'obstacles non techniques, l'emploi d'engrais minéraux pour les cultures vivrières est souvent hors de portée des petits paysans et surtout des ruraux pauvres. Ces obstacles peuvent être l'absence d'une chaîne de distribution des engrais ou d'un accès physique au distributeur, la distorsion des prix, l'insuffisance des marchés ou des infrastructures et les problèmes liés aux déséquilibres entre les sexes, au régime foncier ou à la pauvreté. De même, les engrais organiques appropriés font souvent défaut en quantité suffisante parce qu'ils sont utilisés pour satisfaire d'autres besoins plus immédiats et servent par exemple de combustible pour la cuisson des aliments. Lorsque les ruraux pauvres sont en mesure d'améliorer la gestion de la fertilité des sols, les méthodes sont souvent propres à un emplacement donné, ce qui reflète l'interaction des obstacles ci-dessus combinés à la diversité naturelle des sols africains et des contextes socio-économiques.

3. On a mené récemment à bien un programme de recherche, appuyé par un don d'assistance technique, sur la formulation et la diffusion de différentes méthodes de gestion intégrée de fertilité des sols en Afrique occidentale et australe, le programme d'ensemble étant coordonné par le Centre international de développement des engrais (IFDC) dont le bureau pour l'Afrique occidentale (fonctionnant en tant qu'Institut international de gestion de la fertilité des sols) a réalisé le programme de recherche pour l'Afrique occidentale. Le programme de biologie et de fertilité des sols tropicaux (TFBS) a réalisé la composante de l'Afrique australe (à l'aide du personnel détaché du Centre africain de développement des engrais basé au Zimbabwe). Grâce à ce programme, on a pu réaliser avec succès des programmes de recherche et de développement (R&D) en GIFS avec la participation des agriculteurs et on a montré qu'il était possible d'appliquer la méthode des engrais 'organiques plus non organiques'. A la fin du programme, des liens étaient établis avec les projets de développement financés par le FIDA dans un certain nombre de pays d'Afrique occidentale et australe, l'essentiel du travail sur le terrain étant réalisé en liaison avec les agriculteurs bénéficiaires des projets du FIDA. On a ainsi mis au point un certain nombre de technologies améliorées susceptibles d'être adoptées et on a renforcé la capacité des institutions locales à en faire la démonstration et à les faire connaître. Au cours de ce programme, on a cependant découvert divers obstacles locaux à une adoption plus large

des nouvelles méthodes de gestion de la fertilité des sols, ce qui montre que d'autres R&D sont nécessaires avant de pouvoir faire la démonstration de technologies susceptibles d'être adoptées et convenant à de vastes régions.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

4. Le programme précité confirme l'intérêt des approches participatives de la GIFS en Afrique. On a commencé à renforcer les capacités des institutions nationales pour qu'elles puissent poursuivre les travaux. On a cerné plus clairement les obstacles à l'adoption par les ruraux pauvres de méthodes améliorées, spécialement ceux qui découlent des problèmes liés à l'accès aux matières minérales et organiques nécessaires. Le moment est venu de s'appuyer sur ces réalisations pour élargir l'éventail des possibilités techniques offertes aux agriculteurs tout en étendant les capacités de procéder à des emplacements spécifiques à des recherches sur de nouvelles techniques de GIFS et à les faire connaître.

5. Il ne faut cependant pas oublier que, à elle seule, une intervention technique de ce genre n'apportera que des avantages limités aux plus pauvres des pauvres si l'on ne s'attaque pas en même temps à certains des obstacles non techniques à leur adoption, et en particulier aux entraves d'ordre politique et socio-économique, comme l'ont reconnu les participants à l'atelier tenu en décembre 1999 au siège du FIDA pour étudier les progrès réalisés dans le cadre du programme précédent de dons d'assistance technique. A cet atelier, les gestionnaires de portefeuilles par pays des deux Divisions Afrique du FIDA se sont accordés dans l'ensemble à reconnaître que la recherche sur la GIFS était une activité prioritaire et que le programme devrait être élargi à de nouveaux domaines avec de nouvelles technologies. Il a aussi été convenu que la R&D devrait être reliée à la formulation de conseils d'orientation générale à l'intention des administrations au sujet de la fertilité des sols.

6. Compte tenu de ce qui précède, il est proposé une stratégie qui :

- poursuit les recherches visant à élargir l'éventail des méthodes de GIFS disponibles et à en tester la validité ;
- s'appuie sur cet éventail pour alimenter d'autres travaux participatifs de R&D, à la fois pour perfectionner les technologies de GIFS déjà proposées et pour en élaborer de nouvelles ;
- associe ces travaux à une nouvelle assistance pour renforcer les capacités de recherche et de vulgarisation participatives du système national de recherche et de vulgarisation agricoles et des ONG et suscite une prise de conscience et une participation accrues aux initiatives de GIFS de la part des organisations paysannes, des transporteurs, des marchands, des préparateurs d'engrais, etc. ;
- réalise des études économiques et sociales visant à faire mieux comprendre et quantifier les avantages d'intérêt général de la GIFS afin de donner une base plus rationnelle au dialogue avec les administrations sur les décisions de politique générale, les incitations, le partage des coûts et le ciblage des programmes de gestion de la GIFS en faveur des ruraux pauvres ;
- eu égard à l'étendue et à la longueur de certaines de ces activités, établit une synergie avec d'autres donateurs et soutient la continuité par la coordination avec des initiatives nationales de gestion de la fertilité des sols.

Dans la mesure du possible, les activités sur le terrain seront planifiées et réalisées en tant que partie intégrante des opérations d'investissement du FIDA.

III. LE PROGRAMME PROPOSÉ

7. Le don a pour objectif essentiel de contribuer à augmenter durablement la productivité agricole et les revenus des paysans par la formulation et la diffusion de stratégies améliorées de GIFS. Leur succès contribuera aussi à réduire la dégradation de l'environnement, à stimuler le développement rural, à atténuer la pauvreté et à encourager la croissance économique.

8. Les principales activités consisteront en:

- recherche-action dans la zone de certains projets d'investissement du FIDA en Afrique, pour faire la démonstration d'un éventail élargi de formules et stratégies disponibles pour la GIFS;
- création de services consultatifs et de liens de vulgarisation avec les projets d'investissement du FIDA;
- perfectionnement et diffusion initiale des méthodes de GIFS déjà élaborées, et mise au point participative d'autres méthodes possibles dans les mêmes zones des projets d'investissement, en s'appuyant à la fois sur l'éventail visé plus haut et sur l'expérience antérieure;
- définition de domaines d'extrapolation pour les méthodes de GIFS ci-dessus, compte tenu des contraintes que connaissent les groupes cibles du FIDA;
- recensement participatif des obstacles à l'adoption de méthodes prometteuses de GIFS par les ruraux pauvres;
- éveil d'une prise de conscience des obstacles recensés et encouragement des activités tendant à les lever, en collaboration avec les organisations paysannes, les fournisseurs d'intrants, les négociants etc.;
- création de nouvelles capacités de recherche, de vulgarisation et d'introduction des méthodes de GIFS de concert avec le système national de recherche et de vulgarisation agricoles, les ONG, les organisations paysannes, les fournisseurs d'intrants et les négociants;
- études économiques et sociales sur les avantages d'intérêt général des méthodes de GIFS pour les ruraux pauvres afin d'offrir une base plus rationnelle aux décisions du gouvernement en matière de politiques, incitations, partage des coûts et ciblage.

IV. RÉSULTATS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS

9. Le don devrait produire les résultats suivants:

- des pratiques durables de GIFS servant de prototype, et/ou démontrées, et/ou validées à diffuser directement auprès des agriculteurs ainsi qu'au moyen de rapports techniques et de notes techniques/notes de gestion des savoirs;
- des méthodes éprouvées pour faciliter le perfectionnement, la diffusion et l'adoption de ces pratiques ;
- du personnel formé dans les organisations nationales et auprès d'autres partenaires collaborant au programme, capable d'appliquer avec succès les méthodes ci-dessus;

- une meilleure prise de conscience par les principales parties prenantes des interventions nécessaires pour éliminer les entraves socio-économiques à l'adoption des pratiques de GIFS;
- des données économiques sur les bénéfices d'intérêt général de pratiques choisies de GIFS.

V. DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXÉCUTION

10. Les activités de GIFS doivent être soutenues à moyen et à long terme si l'on veut qu'elles produisent des résultats utiles. Le don d'assistance technique soutiendra donc les activités de R&D pendant trois ans. Si les résultats sont satisfaisants, il faudra certainement prolonger le financement pour promouvoir l'extension à une plus grande échelle des résultats prometteurs. Les activités du programme en Afrique occidentale seront coordonnées par le Centre international de développement des engrais et celles d'Afrique orientale/australe par le programme de biologie et de fertilité des sols tropicaux (TSBF) dans le cadre d'un accord complémentaire entre le Centre et ce programme, ce dernier étant entièrement comptable du don auprès du FIDA. Le travail sur le terrain aura lieu autant que possible sur des sites appartenant à des projets d'investissement financés par le Fonds en Afrique occidentale et australe. Dans cette dernière région, les investigations techniques seront supervisées par les chercheurs du TSBF (financé par le programme) travaillant au département de pédologie de l'Université du Zimbabwe (UZ) en vertu d'un mémorandum supplémentaire entre le TSBF et l'UZ. Ce département a été un partenaire de recherche précieux dans le programme précédent. Il jouit d'une excellente réputation en matière de recherche sur tous les aspects de la gestion des sols et il possède un nombre important de chercheurs qui s'appuient sur un laboratoire d'analyse de standing international. Des liens ont déjà été noués avec d'autres initiatives de recherche sur la fertilité des sols dans la région, notamment avec le Réseau de fertilité des sols dirigé par le Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé.

11. Les recherches économiques et sociales seront menées par la faculté d'économie agricole de l'UZ, qui a également collaboré au programme précédent. Elle sera épaulée par des spécialistes qui fourniront des apports à l'échelle du réseau conduisant à l'adoption d'une méthodologie solide et rationalisée et aideront à l'appliquer sur les sites des études de cas. Ces activités serviront à mesurer l'impact des diverses formules de GIFS, tant d'un point de vue biophysique qu'en termes socio-économiques, y compris la ventilation par sexe des besoins en main-d'œuvre. Ces recherches fourniront donc des indications sur l'acceptation de formules de GIFS sensibles aux sexo-spécificités et solides sur le plan technique, qui pourront être encouragées par les projets de développement financés par le FIDA.

12. Le programme sera supervisé par un comité de pilotage composé de représentants de l'IFDC, du TSBF, de l'UZ et du FIDA. Des représentants de projets d'investissement connexes du FIDA y participeront également. Des observateurs du programme de gestion des sols, de l'eau et des nutriments du GCRAI et de l'Initiative pour la fertilité des sols (SFI)¹ Banque mondiale/FAO y seront invités. Le comité de pilotage sera chargé d'examiner et d'approuver les rapports de recherche, les plans de travail et les budgets, avant leur présentation au FIDA.

VI. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

13. Outre le programme proposé, la Fondation Rockefeller cofinancera certains aspects des recherches sur la fertilité des sols à l'UZ. Des pourparlers sont en cours entre le BFST et la Fondation Rockefeller en vue d'aboutir à une démarche de travail en commun pour produire des synergies et éviter les doubles emplois.

¹ Il n'y a pas eu de participation de la SFI Banque mondiale/FAO lors du programme précédent. La SFI est devenue opérationnelle dans certains pays après la prise d'effet du programme, mais aucune des parties n'a établi de liens.

**COÛTS INDICATIFS
(USD)**

Postes	IFDC et partenaires	FIDA
Coûts du personnel supplémentaire	450 000	534 400
Recherche-action (coûts sur le terrain)		177 000
Renforcement des capacités et formation		95 000
Vulgarisation et promotion	75 000	75 000
Équipement	45 000	100 000
Dépenses de fonctionnement	65 000	322 000
Coûts administratifs supplémentaires	37 000	131 600
Total	672 000	1 435 000

**CENTRE INTERNATIONAL DE HAUTES ÉTUDES AGRONOMIQUES
MÉDITERRANÉENNES (CIHEAM): PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION
SUR LA DÉFINITION ET L'EXPÉRIMENTATION DE MÉTHODES POUR
L'INTRODUCTION EFFICACE DE LA GESTION PARTICIPATIVE DE
L'IRRIGATION (GPI)**

I. GÉNÉRALITÉS

1. Dans de nombreux pays, l'installation et la gestion de l'infrastructure d'irrigation restent du domaine quasi exclusif des organismes publics alors qu'il est tacitement reconnu que le secteur public est incapable de fournir les ressources financières et les moyens institutionnels dont ces organismes ont besoin pour assumer cette responsabilité. En revanche, on a pu constater que, lorsque les systèmes étaient gérés par les agriculteurs, il était possible d'améliorer sensiblement leur efficacité grâce à la participation des utilisateurs aux décisions concernant la distribution de l'eau ainsi que le fonctionnement et l'entretien du système. Une expérience internationale de plus de dix ans montre que la GPI est la meilleure solution pour:

- réduire le fardeau financier et institutionnel qu'impose au secteur public l'exploitation et l'entretien régulier des systèmes d'irrigation ;
- encourager l'utilisation économique de l'eau et l'augmentation connexe de la productivité en donnant aux irrigants la possibilité : i) de se rendre compte par eux-mêmes de la rareté véritable de l'eau et du coût de son apport à l'entrée de l'exploitation, et ii) de comprendre que le système d'irrigation est en quelque sorte à eux et qu'il leur appartient de veiller à ce qu'il fournisse cette ressource rare ;
- promouvoir la durabilité du système en permettant aux irrigants d'adapter les méthodes d'exploitation et d'entretien aux besoins de leurs cultures ;
- offrir la base d'une répartition équitable de cette ressource rare par l'effort collectif d'un groupe ayant un intérêt commun et obéissant à des règles adoptées en commun et obligatoires.

2. Si la plupart des gouvernements sont aujourd'hui convaincus de la nécessité d'adopter la GPI et se sont nettement engagés dans cette voie, nombreux sont ceux qui doivent encore mettre en place toutes les conditions nécessaires pour que les irrigants puissent vraiment participer à la gestion des systèmes d'irrigation. Avec la GPI, les agriculteurs doivent devenir les gestionnaires et les organismes publics les fournisseurs de services et d'un appui.

II. RAISON D'ÊTRE

3. Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, on prévoit que les disponibilités d'eau renouvelables par habitant, qui étaient d'environ 3 500 m³ en 1960, seront réduites à environ 600 m³ d'ici 2025, soit six fois moins. Cette diminution de la quantité d'eau disponible par habitant risque d'être préjudiciable à l'agriculture irriguée, qui prélève ces dernières années plus de 85% de l'eau distribuée dans la région. Dans ces conditions, il est devenu évident que la viabilité à long terme de la plupart des systèmes de distribution d'eau dépend de plus en plus de l'amélioration des systèmes de gestion et de la rigueur dans la répartition de cette ressource rare entre les différents besoins concurrents. Cette constatation, alliée à la part croissante des fonds publics affectée aux programmes d'ajustement structurel (par opposition aux programmes d'investissement) et à une meilleure compréhension des capacités du secteur privé, a poussé bon nombre de gouvernements à adopter des



politiques, à promulguer des lois, et à lancer des programmes visant à améliorer l'efficacité de leurs systèmes de distribution d'eau.

4. Un grand nombre de ces programmes ont pour élément commun de vouloir s'orienter non plus vers les systèmes non participatifs (dans lesquels l'installation et la gestion des systèmes de distribution d'eau sont assurées exclusivement par le secteur public) mais au contraire vers les systèmes participatifs (dans lesquels les utilisateurs de l'eau - en tant que principaux intéressés - sont appelés à prendre une part active dans la gestion des ressources en eau). Il est cependant apparu qu'en pratique les pouvoirs que l'on voulait ainsi donner aux utilisateurs de l'eau, par le biais d'associations d'irrigants (AI) autonomes et viables, mettaient du temps à se concrétiser et que, dans la plupart des cas, les résultats recherchés ont été plus difficiles à obtenir qu'on ne l'avait prévu à l'origine. L'expérience acquise jusqu'ici au niveau international, y compris dans le cadre des projets appuyés par le FIDA, enseigne qu'une approche fragmentaire de l'adoption et de l'application des politiques, lois, règles et réglementations requises a nui à l'acceptation en temps voulu de la GPI par les utilisateurs de l'eau et par le personnel des organismes publics concernés. Lorsque des éléments d'importance critique manquaient dans les conditions d'habilitation, les utilisateurs de l'eau ont hésité à adopter pleinement l'approche de la GPI et à devenir des partenaires responsables dans la gestion des systèmes d'irrigation.

5. Le présent don d'assistance technique se justifie par les besoins explicites recensés dans les projets en cours financés par le Fonds et par la nécessité d'aider les États membres à profiter des enseignements probants tirés de l'expérience internationale. Le programme de recherche-action proposé, qui doit être appliqué dans quatre pays, a été conçu pour aider les gouvernements à prendre les mesures correctives voulues afin d'inciter les utilisateurs de l'eau à s'organiser en associations d'irrigants efficaces qui se joindront en un vrai partenariat aux organismes publics. Pour que ses résultats puissent être reproduits dans un éventail plus large de situations, ce programme englobera les quatre types de systèmes d'irrigation en usage dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, à savoir l'utilisation d'eaux de surface distribuées par des canalisations ouvertes (Arménie), l'utilisation d'eaux de surface sous pression (Égypte), l'irrigation par inondation temporaire (Maroc) et l'utilisation d'eaux souterraines par gravité ou sous pression (Tunisie).

6. Ce programme de recherche-action, qui aura un caractère démonstratif, a pour objectif général d'aider à élaborer des méthodes et approches pour l'adoption effective de la GPI en tant que fondement d'une efficacité renforcée des investissements dans l'irrigation financés par le FIDA. Il s'efforcera de convaincre toutes les parties prenantes du bien-fondé des mesures correctives qui conditionnent une gestion efficace des systèmes d'irrigation. Les démonstrations seront utiles non seulement aux pays participants, mais aussi à d'autres États membres du FIDA aux systèmes d'irrigation similaires.

III. LE PROGRAMME PROPOSÉ

Conditions préalables à l'adoption de la GPI

7. **L'objectif spécifique** est de définir les conditions préalables à l'adoption de meilleures pratiques de gestion de l'eau qui semblent faire défaut dans les quatre types de systèmes d'irrigation considérés. **Les résultats** seront un cadre institutionnel et juridique perfectionné et des directives formelles (définies et appliquées) pour un partenariat efficace entre les organismes publics et les utilisateurs de l'eau dans la gestion efficace des systèmes d'irrigation, notamment: i) des propositions d'amendement des lois existantes, le cas échéant; ii) une méthodologie pour la création d'associations d'irrigants autogérées et viables; iii) une répartition claire des responsabilités et de l'obligation de rendre des comptes entre les AI et les organismes publics concernés, et iv) des règles et règlements régissant le partenariat entre les AI et les organismes publics.



8. **Les principales activités** consisteront à: i) mener des campagnes d'information avec la participation de toutes les parties prenantes en puissance en vue de connaître les vues des participants et d'exposer les objectifs et les principes sous-tendant la GPI ainsi que son impact possible sur les différentes catégories de parties prenantes; ii) faire une analyse de diagnostic détaillée du cadre institutionnel et juridique en place pour définir les ajustements exacts qui devraient faciliter l'adoption de la méthode GPI; iii) mettre à jour les règles et règlements fixant le rôle respectif des AI et des organismes publics concernés pour adapter les deux parties aux exigences de la méthode GPI; iv) améliorer les contrats existants pour donner une représentation équilibrée aux intérêts des AI et aux organismes publics dans le partenariat et mettre en place les mécanismes et voies de solution des conflits tant au sein des AI qu'entre les AI et les organismes publics, et v) d'après les résultats du programme de recherche-action, formuler des propositions pour mettre à jour les politiques, lois, règlements et procédures touchant à la gestion des systèmes d'irrigation, car ces dispositions conditionnent la reproductibilité des résultats du programme de recherche-action.

Renforcement des capacités et développement institutionnel

9. **L'objectif spécifique** est de doter les utilisateurs de l'eau et les institutions intervenant dans l'installation et la gestion des infrastructures d'irrigation des compétences requises pour rendre la GPI opérationnelle. On vise à jeter les fondements solides d'un partenariat efficace entre les organismes publics et les utilisateurs de l'eau. On s'efforcera surtout de développer les compétences en matière d'organisation, de planification et de gestion ainsi que les compétences techniques liées à l'exploitation et à la gestion des systèmes d'irrigation. On attend pour **résultats** le renforcement des capacités en matière de mobilisation et d'organisation des utilisateurs de l'eau, de création des AI, de gestion de l'eau dans l'exploitation, de planification et d'exécution des activités d'exploitation et de gestion, de gestion financière, de fixation des horaires d'irrigation, de coopération et de solution des conflits.

10. **Les principales activités** consisteront à: i) évaluer les capacités techniques et institutionnelles des organismes publics concernés et des utilisateurs de l'eau dans la zone du programme de recherche-action et définir les lacunes dans les compétences; ii) en consultation avec les participants, élaborer et réaliser un programme de formation et de renforcement des institutions en tenant compte des conclusions de l'évaluation des compétences et comprenant des stages de formation, des ateliers, des voyages d'étude dans le pays et à l'étranger et une amélioration des compétences en cours d'emploi, iii) réaliser des manuels de formation et des brochures techniques à partir des leçons de l'expérience dans les quatre pays participants, en vue de reproduire ensuite les résultats utiles du programme de recherche-action dans d'autres projets, en cours ou nouveaux, financés par le FIDA; iv) définir les possibilités d'une reprise par le secteur privé des services d'exploitation et de gestion (électriques et mécaniques) assurés jusqu'ici par les organismes publics; v) faire une analyse de diagnostic des coûts de distribution de l'eau aux AI et de leur répartition entre les agriculteurs afin d'avoir une base pour tester la possibilité de réduire ces coûts, et vi) tester la possibilité de fédérer les AI pour arriver à un arrangement de partage des coûts plus transparent et plus équilibré entre les intérêts régionaux et nationaux, et en tant que source possible d'appui institutionnel.

Concertation

11. Étant donné la place des considérations socio-politiques dans les questions se rapportant à l'eau, les gouvernements tendent à aborder toute réforme de la politique touchant à l'eau avec une extrême prudence, même lorsque les décideurs sont convaincus de sa nécessité et de son utilité fondamentales. Cela peut expliquer dans une certaine mesure que, bien souvent, les composantes politico-institutionnelles d'un grand nombre de projets de gestion de l'eau ne soient pas vraiment réalisées. Dans le contexte rigide des projets d'investissement ordinaires, les décisions ou modifications peuvent être perçues comme définitives et irréversibles sans aucune latitude pour atténuer tout résultat défavorable imprévu aux conséquences socio-politiques indésirables. Le

ANNEXE II

programme de recherche-action offrira un cadre souple au gouvernement, aux utilisateurs de l'eau et au FIDA pour participer à un dialogue sur les approches possibles en vue de renforcer l'efficacité de l'utilisation de l'eau en donnant aux AI les moyens de devenir des partenaires responsables dans la gestion des systèmes d'irrigation. Ce dialogue s'efforcera i) d'étendre les enseignements tirés de l'expérience acquise au niveau international aux parties prenantes dans la zone du programme de recherche-action; ii) d'utiliser ces enseignements avec les savoirs locaux pour définir les réformes politico-institutionnelles nécessaires dans chaque domaine; iii) d'appliquer ces réformes dans la zone de recherche pour tester leur efficacité et leur impact chez les bénéficiaires, et iv) de définir une démarche et une méthodologie pour élargir le champ d'application des réformes qui se sont révélées efficaces.

IV. DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXÉCUTION

12. Le programme sera coordonné par le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) de Bari, en Italie. Ces dernières années, le programme de formation du Centre concernant le renforcement des capacités pour la GPI a été confié au personnel technique des projets d'irrigation en cours financés par la Banque mondiale et le FIDA (prêt n° 306-EG). Pour élaborer ce programme, le Centre s'était appuyé sur la riche expérience de l'Italie en matière de GPI, en faisant appel aux consortiums d'AI. Lors de l'atelier de formulation participative du programme, qui s'est tenu au siège du Centre en juin 2000 avec des représentants de l'Arménie, de l'Égypte, du Maroc et de la Tunisie, une version condensée du programme de formation a été testée et jugée appropriée. Cette expérience de formation, considérée comme l'activité clé du don d'assistance technique proposé, donne au Centre un avantage comparatif certain en tant qu'institution d'exécution. En outre, trois des quatre pays participant au programme (Égypte, Maroc et Tunisie) sont membres du Centre, ce qui contribuera à la synergie requise pour réaliser les travaux de recherche adaptative à des emplacements spécifiques en traduisant les objectifs fixés au niveau du programme en plans de travail destinés à des pays déterminés et en réalisant des activités sur le plan local.

13. Un comité de pilotage composé d'un représentant de chaque pays et de membres du comité de surveillance du FIDA se réunira chaque année pour évaluer l'état d'avancement du programme de recherche (comme convenu par toutes les parties prenantes sur une base annuelle), tirer les enseignements provenant des divers pays et aboutir à un consensus sur la façon de résoudre les problèmes restants. Les quatre pays accueilleront à tour de rôle les réunions.

V. COÛTS ET FINANCEMENT

14. Le coût total du programme quadriennal de recherche-action est estimé à 3,2 millions de USD, que le FIDA financera à hauteur de 1,60 million de USD (50%). Les quatre pays bénéficiaires apporteront 680 000 USD (20%). Des entretiens sont en cours avec des cofinanceurs éventuels pour couvrir le solde de 920 000 USD (30%). Les coûts estimatifs et les arrangements de financement sont indiqués en détail dans le tableau ci-dessous.

ANNEXE II

COÛT TOTAL DU PROGRAMME

Description	Montant – milliers de USD					Financement (milliers de USD)		
	An - 1	An - 2	An - 3	An - 4	Total	FIDA	Divers	Gouvernements
Dépenses d'investissement								
Construction et rénovation des bâtiments	65	90	20	-	175	175		-
Assistance technique	213	139	78		430	230	200	-
Études	102	-	-	20	122	122		-
Formation	335	217	86	-	638	238	400	-
Véhicules et matériel	302	11	-	-	313	213	100	-
Total – dépenses d'investissement	1 017	457	184	20	1 678	978	700	-
Dépenses renouvelables								
Salaires	267	264	261	91	883	273		610
Exploitation et entretien	44	44	44	22	154	84		70
Total – dépenses renouvelables	311	308	305	113	1 037	357		680
Total partiel	1 328	765	489	133	2 715	1 335	700	680
Administration et supervision du don								
Rapport d'achèvement				100	100	50	50	
Supervision, administration du don, comité de pilotage	95	95	95	100	385	215	170	
Total partiel	95	95	95	200	485	265	220	-
Total des coûts	1 423	860	584	333	3 200	1 600	920	680